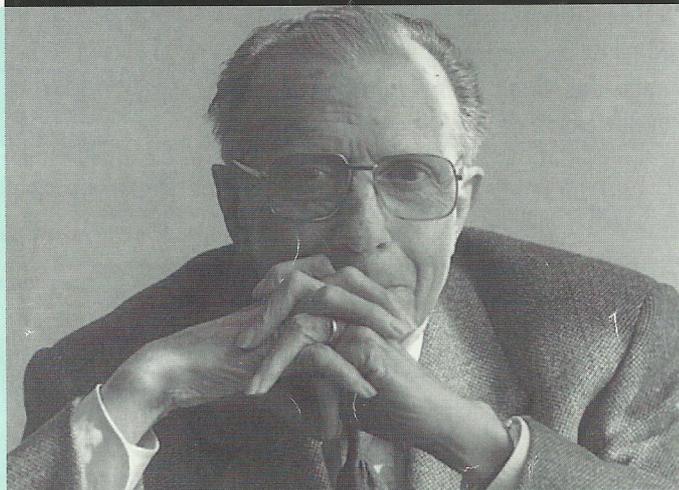


Revest

I N F O S

E D I T O



L'eau du barrage

Pour vérifier la solidité de son mur de retenue, le barrage vient d'être vidé avec un an d'avance. De nombreux promeneurs ou curieux sont venus voir ce qu'était un barrage vide. Ils ont été surpris d'y trouver des traces de restanques, des ruines de vieux murs de cabanon, de maison ou du "colombier" le premier moulin d'autrefois tandis que de l'eau surgissait par endroits comme de petites sources.

La surprise était bien moindre quand Toulon ne disposait que du petit bassin de Saint Antoine et de l'eau du Revest. Chaque été le barrage était à peu près vide et il était facile d'aller d'une rive à l'autre ce qui permettait de dire : "J'ai traversé le barrage à pied !".

C'est en 1912 qu'il fut construit et c'est tout une histoire qui a précédé sa construction.

Dans le vallon entre le village et les Camps sortaient différentes sources. Les deux principales "Le Ragas" et "La Foux" venues on ne sait d'où paraissaient naître dans le fond du vallon. Elles formaient une rivière - Le Las - doublée par un canal - Le Béal - qui allaient tous deux se terminer à Toulon. Avec elles naissaient aussi toute une vie, toute la beauté, toute la richesse de la vallée de Dardennes avec ses jardins, ses moulins, ses forges, ses martinets, sortes de grands marteaux entraînés par le courant de l'eau.

C'est là qu'en 1714 furent fabriquées les pièces de monnaie - Les Dardennes - qui permirent de payer la solde des soldats du Maréchal de Tessé venus chasser le Prince Eugène de Savoie dont les troupes occupaient Toulon et aussi Le Revest. C'est en quittant la région, que dans sa colère, le Prince incendia le village.

Il y avait aussi les "Bugadières", blanchisseuses dont on peut toujours voir quelques emplacements de bassins le long du Béal dans le hameau de Dardennes. Il était de "bon ton" chez les toulonnais aisés de faire laver leur linge au Revest. Agréable en été avec la lessive qui séchait à même la prairie, la vie des "Bugadières" était des plus difficiles en hiver mais elles

étaient courageuses, en vraies revestaises qui avaient besoin de travailler puisqu'elles n'étaient pas riches.

Mais la vie ne serait pas la vie si tout était toujours beau et agréable. Un jour de 1721 un navire amena la peste à Toulon et le linge sale des toulonnais l'amena au Revest où seuls une cinquantaine d'habitants survécurent parmi les cinq cents que comptaient le village.

Et puis la vie reprit. Vers le milieu du siècle dernier, ne pensant qu'au présent plutôt qu'à l'avenir, les Revestois vendirent "Le Ragas" et "La Foux" en échange de 50 000 Francs "géminal" qui permirent de construire le bâtiment qui allait abriter la mairie et l'école.

Rapidement pleins de regrets les élus essayèrent, dans les années qui suivirent, de reprendre leur eau. Ce fut l'occasion de retentissants procès qui furent tous perdus. Toulon, devenu à son tour propriétaire, fit construire le barrage au début de ce siècle.

Quant au Revest ses sources du pied du mont Caume suffirent à l'alimenter jusqu'après la Seconde guerre mondiale où l'augmentation de sa population et les nouvelles conditions de vie l'obligèrent à acheter à Toulon l'eau née sur son territoire.

Charles VIDAL

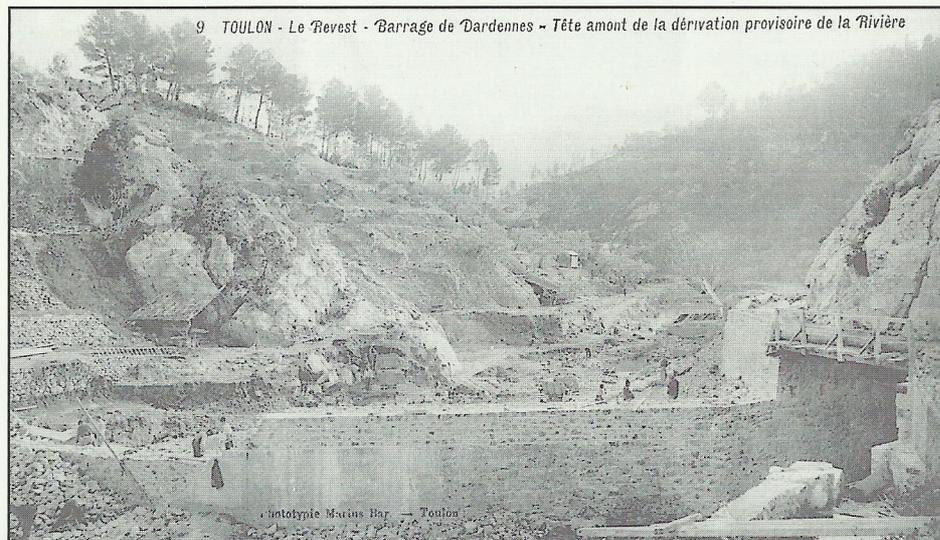
La source de vie en retenue

Le barrage de Dardennes a été complètement vidangé comme c'est la tradition tous les dix ans. Inspection de sécurité et quelques surprises inattendues lors de la purge de cet ouvrage qui affiche plus de 80 printemps. Il abrite plus d'un million de mètres-cubes d'eau en provenance des deux principales sources vaclusiennes de La Foux et du Ragas.

En Provence plus qu'ailleurs, l'eau est source de vie. Depuis toujours convoitée elle a souvent été l'enjeu de farouches luttes quotidiennes. Cette quête permanente de l'eau nous a d'ailleurs valu quelques pages d'anthologie. Construit il y a 80 ans, le barrage de Dardennes a constitué au fil de ce siècle une réserve d'or blanc dont il convient chaque décennie de vérifier si elle ne comporte pas de fuite importante. C'est cette vérification qui a été récemment effectuée par des techniciens de l'Équipement, une entreprise spécialisée (la société Coyne & Bellier), des élus de Toulon et du Revest.

Le mur de façade du barrage est solide, l'ouvrage est stable, la maçonnerie ne présente aucun défaut. Rassurant, non ? Car en cas de fissure dangereuse, c'est plus d'un million de mètres-cubes d'eau qui déferleraient dans la vallée ... Les seules deux fuites stables sont étroitement surveillées et ne présentent aucun risque majeur depuis 1965, date à laquelle elles ont été colmaté par des injections de coulis de ciment.

Les professionnels et autres experts sont clairs : le site ne présente pas la moindre trace de glissement de terrain, le risque d'éboulement n'existe pas et Dardennes est considéré comme une zone à secousses sismiques d'intensité



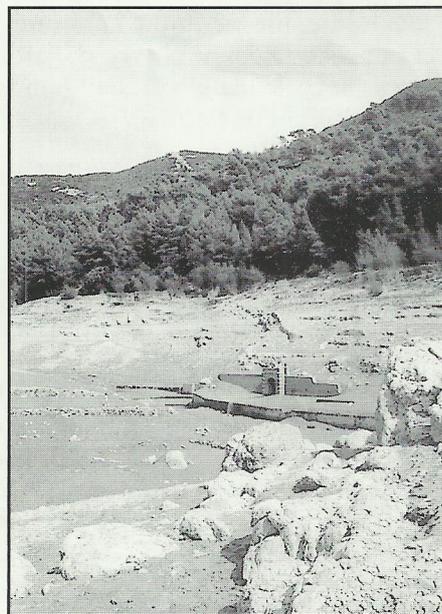
négligeable. Voilà de quoi calmer les plus inquiets face à un tel édifice d'art.

Vidé de son précieux contenu, le barrage de Dardennes offre une vision lunaire d'une vallée autrefois riche de vies humaines. La vase recouvre le paysage inondé d'une grosse pellicule verdâtre et nauséabonde témoin incontestable du lent écoulement du grand sablier éternel. Les restanques de pierres sont encore là, vidées de leurs oliviers bien sûr et de toute cette faune et cette flore typiquement provençale. Les champs autrefois cultivés se sont aujourd'hui fondus dans le site enfoui d'ordinaire sous 35 mètres d'eau. Les quelque 500 kilos de poissons habituellement en pension dans ce barrage, sont allés s'oxygéner dans d'autres étendues aquatiques de la région avant de revenir "chez eux". Les travaux terminés, il aura fallu malgré tout une petite semaine pour remettre en eau cette retenue de Dardennes.

Cette sédimentation décennale n'altère nullement la qualité de l'eau qui coule des deux principales sources vaclusiennes que sont Le Ragas et La Foux. Traitée dans l'usine de la Compagnie des Eaux et de l'Ozone, cette eau naturelle est transformée en eau potable. Elle alimente une partie de la population toulonnaise soit 350 000 habitants qui

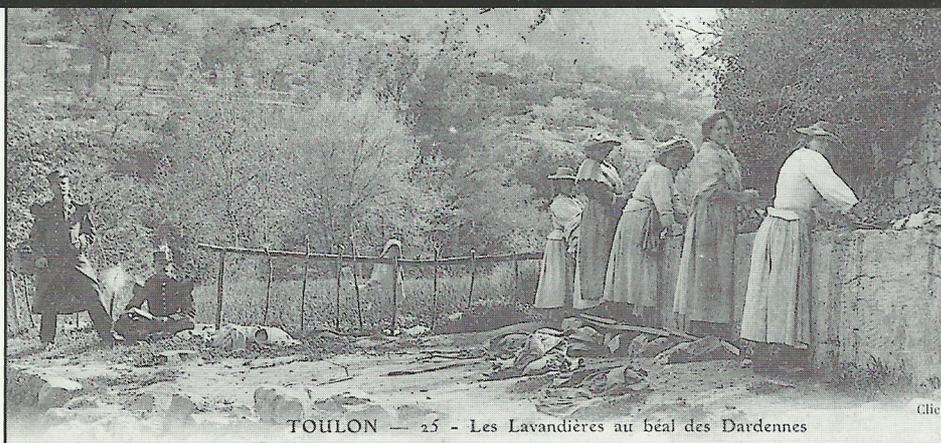
consomment chaque année ... 7 millions de mètres-cubes. Durant les travaux de révision, cette population a été alimentée par le barrage de Carcès dont la capacité d'alimentation est huit fois supérieure à celle de Dardennes.

Gageons que l'eau naturelle de La Foux et du Ragas continuera pendant des lustres à étancher notre soif, à être utilisée dans les tâches ménagères les plus usuelles. Nous savons que la source de vie est en retenue à Dardennes et qu'elle est bien gardée ■



Du lavoir au barrage

En examinant les anciennes délibérations de l'assemblée communale du Revest, nous découvrons que c'est le 28 mai 1905 qu'est signée une pétition demandant la création d'un lavoir à Dardennes alimenté par deux sources : La Foux et Le Ragas. Le budget de la commune prévoit une enveloppe de 600 francs (12 000 francs d'aujourd'hui) pour l'achat du terrain et la construction du bâtiment. Le 30 juin de la même année, un rapport des Ponts et Chaussées précise que le devis des travaux s'élève à 1 100



francs (22 000 francs de maintenant). Il faut donc ajouter 500 francs de crédit supplémentaires. Le 14 juin 1906 : les travaux sont terminés alors que se profile pour le 1er juillet de la même année ... la première contestation qui sera suivie de nombreux autres et procès les plus divers. Ceci n'empêche pas que la construction du lavoir soit terminée le 7 mars 1909.

Le barrage, alimenté par ces mêmes sources sera construit de 1910 à 1912 de mains d'hommes se souvient la mémoire collective. L'ouvrage s'élève à plus de 37 mètres de hauteur sur une base de 40 mètres d'épaisseur. Il aura nécessité l'apport de 45 000 mètres-cubes de pierres maçonnées. Personne ne songe au prix de revient d'une telle construction aujourd'hui !

Un vrai stock d'armes

Quelle n'a pas été la surprise des techniciens lorsqu'ils ont complètement vidé le

barrage ... en découvrant un véritable stock d'armes les plus diverses. Enfouies dans la vase fétide, ils ont d'abord trouvé une grenade offensive que les services de déminage ont immédiatement neutralisé. Ensuite, ils ont sorti une carabine US datant

de la dernière guerre, la culasse d'un fusil à pompe probablement plus récent, un fusil de chasse dont le chien était cassé en deux parties, huit crosses de fusil sans canon, un pistolet automatique 6,35 et un revolver de calibre P 38 !

INFOS PRATIQUES

Des mesures pour la protection de l'environnement

Déchetterie

Implantée au quartier Saint Joseph (face à Baudouvin à droite du C.D. 46 en allant du Revest vers La Bigue)

Ouverture : du lundi au samedi (sauf jours fériés) de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00.

Déchets admis : gravats (1m3 maximum) / déchets verts et bois/monstres (canapé, réfrigérateur, etc...) / ferraille / huiles de vidange / cartons / papier / verre / déchets incinérables (tout ce qui brûle : vieux meubles, coussins, pneus en quantité réduite...) /

batterie, piles alcalines. Déchets interdits : ordures ménagères / déchets organiques / cadavres animaux / déchets médicamenteux / produits dangereux (acides, solvants...)

L'accès est gratuit (financement assuré par la commune), sur présentation d'une pièce d'identité ou carte grise en même temps qu'une facture (eau, électricité, téléphone) attestant la résidence dans les communes de La Valette ou du Revest.

Ramassage des monstres

Le service de la mairie continue à effectuer le ramassage des monstres les 1er et 3ème jeudi de chaque mois. Vous devez vous inscrire auprès de la

mairie une semaine à l'avance.

Ramassage des poubelles

Les ordures ménagères doivent être déposées dans des poubelles munies de couvercle, si possible le matin.

Il est interdit de les déposer en dehors des jours de ramassage, à savoir les samedi, dimanche et jours fériés.

Pour toutes suggestions ou renseignements

Ecrire à :
Commission Environnement
Mairie du Revest
83200 Le Revest-les-Eaux

INFOS SERVICE

Caisse des écoles

La caisse, dont le siège est à la mairie, est obligatoire. Elle a pour but de favoriser le développement de l'instruction primaire, de l'encourager, de venir en aide aux élèves nécessiteux et de contribuer à la bonne santé des enfants.

Elle se compose de :

- membres de droit (maire, 5 membres du conseil municipal, l'inspecteur et le délégué cantonal)
- membres bienfaiteurs (qui effectuent un don de 5 000 Francs par an)
- membres donateurs (qui effectuent un don de 1 000 Francs par an)
- membres souscripteurs (qui paient une cotisation annuelle de 100 Francs).

Tous sont convoqués aux assemblées générales (une par an en avril). Le conseil d'administration se réunit tous les trimestres. Ce conseil d'administration comprend le maire, l'inspecteur, 2 membres désignés par le conseil municipal, 2 membres élus pour 3 ans par l'assemblée générale des sociétaires. Le conseil est investi des pouvoirs d'administration les plus étendus.

Pour permettre de former la caisse des écoles avant le 1er janvier 1996 (l'exercice financier de la caisse des écoles commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre) il est demandé aux personnes intéressées (parents d'élèves ou non) de se faire connaître rapidement en choisissant l'une des trois formules proposées ci-dessus et figurant dans les statuts qui leur seront alors adressés dans leur intégralité.

Bons de chauffage

Le Centre communal d'action sociale (C.C.A.S.) délivrera pour la période d'hiver 95-96 un secours de chauffage.

Peuvent en bénéficier :

- Les personnes âgées de 65 ans minimum (60 ans en cas d'invalidité ou inaptitude au travail) dont les ressources ne dépassent pas le plafond fixé par l'aide sociale (3 402 Frs par mois pour une personne seule).
- Les RMIstes chômeurs ou bénéficiant d'un contrat d'insertion.

Se présenter au bureau d'aide sociale au 1er étage à la mairie le matin de 9 h à 11 h.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

- Le 3 Septembre à Toulon
David Christian George
- Le 8 Septembre à Toulon
Julie Dorothée Carol Barry
- Le 9 Septembre à Toulon
Mathias Baptiste Edmond Teboul
- Le 25 Octobre à Toulon
Noémie Hélène Annie Lamoureux

MARIAGES

- Le 16 Septembre :
Laurent Cansier et Catherine Sparapani
- Le 23 Septembre :
David Vigne et Christine Bertela
- Le 30 Septembre :
Nicolas Rosset et Lise Pignerol
- Le 7 Octobre :
Wayne Fischer et Ann Krog Ovrebo



- Le 20 Octobre :
Joseph Nobili et Noëlle Cadere
- Le 28 Octobre :
Stéphane Le Ny et Fabienne Faticci

DECES

- Le 2 Octobre 1995 à Toulon
Marie Anne Douce épouse Clouet.

Les saveurs de Provence au coeur du village

Rendez-vous est donné aux gourmets et aux gourmands chez Mme Claude Graziani qui ouvre un magasin rue Gabriel Péri. L'enseigne "Les saveurs de Provence" sont une véritable invitation à la dégustation de produits provençaux tels que le miel ou l'huile d'olives... Un détail, elle livre à domicile si vous lui téléphonez au 94.98.11.66..

A l'heure de la marée

Une poissonnerie est ouverte chaque vendredi matin sur la place du village. Poissons frais et crustacés sont offerts à un rapport qualité-prix fort intéressant. Manger du poisson est très sain pour la santé et il existe mille façons de l'accommoder.

C'est au pied du mur ...

Que l'on voit le maçon précise le dicton populaire. Dès maintenant, les revestois verront un nouveau maçon, M. Frédéric Fontvieille. C'est le directeur de l'entreprise de construction varoise installée aux Adrets du Pilon. Assisté d'un directeur technique, M. Léon Chenachi, il reste ouvert à tous travaux de maçonnerie générale.

Voulez-vous jouer au bridge ?

Dans la perspective de créer un club de bridge au Revest, il est fait appel aux amateurs de ce jeu de société, débutants ou non. S'inscrire à l'accueil de la mairie ou contacter MM. Michel Guigon ou René Blanc.

La chine à Dardennes

Non, il ne s'agit pas d'un nouveau jumelage, mais de la chine à la brocante qui s'est tenu à Dardennes à l'initiative

du Comité des fêtes du Revest. Un rendez-vous pour amateurs d'objets rares ou presque disparus. Un rendez-vous d'antiquaires et de brocanteurs qui ont proposé des meubles, des bijoux, des monnaies, des bibelots.



Découverte de la nature à pas comptés

Ils sont de plus en plus nombreux à parcourir la campagne sac au dos, chaussures de marche et grosses chaussettes. ce sont les randonneurs, véritables amoureux de la nature qu'ils traversent à pas comptés. La randonnée pédestre a connu une fois encore, un franc succès lors de l'inauguration du "point info rando" situé à l'intersection du GR 51 reliant Menton à Marseille et du GR 99 reliant Toulon au Verdon. Cette initiative est due à la Fédération française de la randonnée pédestre et de la Fondation Gaz de France.

Au fait, connaissez-vous les origines de ce terme venu du 12ème siècle ? Il est né du verbe ancien "randonner" ... courir vite, du mot "randon" ... rapidité, impétuosité ou encore du terme de la langue francique "randonrant" ... course.

La peinture en fête

C'est une tradition bien ancrée dans la vie du village : l'accueil des artistes et notamment des peintres. La saison artistique revestoise s'est ouverte avec la fête de la peinture née de la double volonté de la municipalité et de Jacqueline Herrero responsable de la programmation des arts

plastiques à la Maison des Comoni. Peintres et plasticiens ont ensuite présenté leurs oeuvres au public dans divers lieux publics.

Le Kalo des Roms aux Comoni

La pièce de Maurice Durozier a marqué le coup d'envoi de la saison théâtrale qui attire un public nombreux venu de l'agglomération toulonnaise et même des Bouches du Rhône. L'auteur qui appartient à la compagnie du Théâtre du Soleil dirigée par Ariane Mnouchkine a partagé le sort d'une famille de théâtre ambulants. Il nous restitue son expérience haute en couleurs chez les gens du voyage. Cette pièce a été présentée au théâtre de La Villette à Paris.

Sensations sur le Coudon

Joël Bontoux, 2ème mondial d'endurance de quad a tenu à participer à la course du Revest pour laquelle 90 équipages se sont disputés le titre sur les pentes sauvages du Coudon. La présence massive d'Américains, spécialistes de cette discipline très physique, n'a pas découragé Joël Bontoux.

BLOC NOTES

Calendrier des Fêtes et Manifestations

NOVEMBRE

■ 21 - Petrarque
Théâtre : Beloved

■ 21/10 au 17/12
Reminiscence
Exposition : Œuvres de Dufresne

■ 24/10 au 17/12
Comoni - Elstir - Art contemporain

■ 29 - Petrarque
Théâtre : Sunjata

DECEMBRE

■ 8-9 - Petrarque
Théâtre Candide

■ 15-15-16

Petrarque
Ecriture et mis en espace de textes

■ 16 - Petrarque et école primaire
Arbre de Noël de l'Ecole Primaire

■ 19 - Petrarque
Expositions peintures Marine

■ 21 - Petrarque
Repas des Anciens

■ 31 - Réveillon